

NATIONS UNIES



ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE



CONSEIL  
DE SÉCURITÉ

Distr.  
GÉNÉRALE

A/37/704

S/15512

8 décembre 1982

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE

Trente-septième session

Point 61 de l'ordre du jour

RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ENQUETER

SUR LES PRATIQUES ISRAELIENNES AFFECTANT

LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION

DES TERRITOIRES OCCUPES

CONSEIL DE SECURITE

Trente-septième année

Lettre datée du 7 décembre 1982 adressée au Président de l'Assemblée  
générale par le Représentant permanent de la Jordanie auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le témoignage fourni par le Dr Chris Giannou (Canada) à la Commission d'enquête internationale sur les crimes israéliens contre les peuples libanais et palestinien, qui s'est réunie à Nicosie les 15 et 16 août 1982.

Le Dr Giannou a été le témoin oculaire de crimes horribles commis par l'armée israélienne contre la population civile du sud du Liban et les camps de réfugiés palestiniens.

Il est de fait incroyable que de telles atrocités aient pu être commises contre des civils innocents et notamment contre des hôpitaux, des écoles et autres établissements civils.

Je tiens à souligner que le témoignage du Dr Giannou ne porte que sur une infime partie de l'ensemble des crimes perpétrés par les Israéliens contre des civils au sud du Liban, à savoir ceux qui ont été commis dans une zone réduite située autour d'un des hôpitaux de Sidon dans lequel ce médecin s'acquittait de sa tâche humanitaire.

Si le Dr Giannou a été le témoin oculaire de ces crimes indescriptibles, il n'est pas besoin de beaucoup d'imagination pour comprendre ce qui s'est passé dans d'autres régions du sud du Liban.

D'autres témoignages, relatant des faits tout aussi atroces, ont été fournis par des observateurs internationaux neutres travaillant dans des domaines purement humanitaires, et je vous les ferai parvenir en temps opportun.

A/37/704  
S/15512  
Français  
Page 2

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte du témoignage du Dr Giannou comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 61 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent,  
(Signé) Hazem NUSEIBEH

ANNEXE

Commission d'enquête internationale sur les crimes israéliens  
contre les peuples libanais et palestinien

(Nicosie, 15 et 16 août 1982)

Témoignage du Dr Chris Giannou (Canada)

Je m'appelle Chris Giannou. Je suis chirurgien, au service de la Société du Croissant rouge palestinien depuis deux ans. J'ai été Directeur médical de l'hôpital de Nabetieh et j'ai travaillé tout récemment à Sidon (Liban), pendant les hostilités. Je ne suis ni porte-parole ni représentant du Gouvernement libanais ou de l'Organisation de libération de la Palestine.

J'ai été détenu par les autorités israéliennes du 13 au 15 juin à Sidon (Liban), puis jusqu'au 20 juin à la prison de Megiddo (Armageddon), dans le nord d'Israël. Les autorités israéliennes ont nié jusqu'au 18 juin m'avoir placé en détention avec mes deux confrères norvégiens\*, en dépit des démarches des Ministres des affaires étrangères du Canada et de la Norvège. J'ai été relâché de la prison israélienne, le 20 juin, "inconditionnellement". Je n'ai pas été confié à la garde de l'ambassade du Canada, ni expulsé du pays, et aucune accusation n'a jamais été portée contre moi. Si nous avons été libérés et pouvons aujourd'hui témoigner devant la Commission, c'est parce que nous sommes titulaires de passeports canadien ou norvégien. Certains de mes collègues d'autres nationalités sont encore détenus. Des chirurgiens, des médecins généralistes, des infirmiers, des techniciens paramédicaux et des conducteurs d'ambulance qui n'ont fait ni plus ni moins que nous, sont maintenus en détention parce qu'ils ne sont pas titulaires des mêmes passeports que nous.

J'ai l'impression d'être un personnage de Dante. J'ai vu l'enfer et j'en suis revenu. Nombreux sont ceux qui n'ont pas eu cette chance.

J'ai été témoin de la souffrance et de la mort à une si grande échelle que, lorsque j'y pense rétrospectivement, dans le calme de cette salle, mes souvenirs ont quelque chose d'irréel.

J'ai été le témoin de la dévastation totale et complète de zones résidentielles, et de la destruction aveugle et sauvage de camps de réfugiés par l'action simultanée des tirs d'obus et des bombardements intensifs de l'aviation de la marine de guerre, des blindés et de l'artillerie. Le spectacle du camp de réfugiés d'Ain Al-Helweh, qui s'étend sur plusieurs kilomètres carrés et qui comptait, avant le début des hostilités, 60 000 à 80 000 habitants, était apocalyptique. Pas une seule habitation n'est aujourd'hui intacte. Par endroit, il ne reste plus rien des routes et des bâtiments. Il n'y a plus que de grands cratères noircis,

\* Dr Steinar Berge, médecin  
M. Oyvind Moeller, psychologue pour enfants.

remplis de décombres et de débris, de blocs de ciment brisés, de barres de fer tordues et de cadavres. La topographie de certaines zones a été modifiée. La nature elle-même semble avoir souffert. On ne saurait affirmer, alors qu'une zone de plusieurs kilomètres carrés d'une densité de 15 000 à 20 000 habitants par kilomètre carré a été rasée, que la population civile a été épargnée.

J'ai été le témoin de bombardements d'hôpitaux; l'hôpital gouvernemental d'Ain Al-Helweh, qui fait face au principal camp de réfugiés et dans lequel je travaillais, a été bombardé à cinq ou six reprises du 7 au 10 juin. Le premier obus a touché les canalisations d'eau, au premier étage, et nous avons dû, les jours suivants, boire l'eau destinée aux perfusions intraveineuses. Le 9 juin, un obus a atteint la salle d'accueil des urgences, causant la mort de 40 à 50 personnes qui s'y étaient réfugiées.

J'ai vu, le 11 juin, l'armée israélienne autoriser des femmes et des enfants à traverser ses lignes pour regagner le camp, que l'on a recommencé à bombarder deux heures plus tard. J'ai été le témoin de la panique qui régnait dans la population civile à l'intérieur et autour du camp. Les avions israéliens avaient lâché des tracts conseillant à la population de traverser les lignes israéliennes pour quitter la zone des hostilités. Très peu de ces tracts sont tombés dans le camp lui-même. Les autorités israéliennes ont dit par la suite avoir également utilisé des haut-parleurs mais à l'hôpital nous ne les avons jamais entendus. Nul ne savait où exactement il fallait aller, s'il fallait se rendre dans les collines, gagner le bord de mer, ou bien se regrouper à l'hôpital gouvernemental lui-même. A un moment donné, le 9 juin, entre 3 000 et 4 000 civils étaient réfugiés à l'hôpital; il y avait des familles entières, des vieillards, et ceux qui avaient été séparés de leurs familles. Et le bombardement de l'hôpital s'est poursuivi alors que toutes ces personnes s'y trouvaient.

J'ai été le témoin de l'utilisation de bombes-grappes, dès le 5 juin dans la ville de Nabatieh, et plus tard dans le camp de Ain Al-Helweh. J'ai vu les débris des pyramides d'acier aux coins desquelles des tubes d'aluminium sont attachés par des ressorts, et la cavité dans le corps d'acier où sont placés les explosifs. Le bruit de ces bombes explosant au milieu du camp de réfugiés ne ressemble à aucun autre : des centaines de petites détonations sur une période de 10 à 12 secondes qui font songer à un feu nourri d'armes de petit calibre. J'ai vu les corps calcinés, carbonisés des victimes des bombes au phosphore, figées dans la position où la mort les avait surprises. J'ai traité des plaies cutanées superficielles sous lesquelles os et muscles avaient été broyés par l'explosion de bombes fusantes à aérosol.

Alors que j'évacuais l'hôpital gouvernemental, j'ai dénombré 300 cadavres autour du camp d'Ain Al-Helweh; j'ai vu de 40 à 50 cadavres dans la salle d'accueil des urgences de cet hôpital, et 20 autres parmi mes patients à l'hôpital même dont une femme tuée par un éclat d'obus entré par la fenêtre (l'obus avait atterri dans le jardin de l'hôpital) qui laissait un orphelin de cinq heures; j'ai vu deux cadavres dans l'hôpital de la Société du Croissant rouge palestinien où je suis retourné ultérieurement, après avoir évacué l'hôpital gouvernemental. J'ai vu par la suite 23 autres cadavres dans l'un des grands hôpitaux privés de la

ville de Sidon (hôpital Ghassan Hammoud). Ces chiffres ne tiennent pas compte des nombreuses rumeurs qui faisaient état d'autres victimes. J'ai donc vu près de 400 tués dans une petite partie seulement du camp et de la ville, et ce chiffre représente environ les trois quarts du nombre total de victimes qu'ont donné les autorités israéliennes pour l'ensemble du sud du Liban.

J'ai vu la totalité des effectifs masculins de l'équipe médicale de la Société du Croissant rouge palestinien à Sidon et à Nabatieh emmenés en détention, empêchés d'exercer leurs responsabilités médicales et traités comme des prisonniers ordinaires, sans aucun respect pour leur personne. La Société du Croissant rouge palestinien, qui était l'une des principales institutions assurant des services médicaux au sud du Liban, dans trois hôpitaux, de nombreuses cliniques de consultation externe, un centre pour les enfants retardés et un service de réadaptation professionnelle où travaillaient M. et Mme Moeller, a disparu de cette région.

J'ai vu des hommes emmenés en détention sur la dénonciation de collaborateurs masqués, sans qu'ils sachent qui les accusait et de quoi ils étaient accusés. Tous les hommes de Sidon, qui avaient traversé les lignes israéliennes pour quitter la zone des hostilités, ont été rassemblés sur la plage et ils ont dû défiler un par un devant trois jeeps à l'arrêt. Dans chacun de ces véhicules était assise une personne portant une cagoule percée de deux trous à la place des yeux ou enveloppée dans une couverture de manière à dissimuler son visage, un soldat israélien à ses côtés. A mesure que les hommes défilaient, certains étaient séparés des autres, marqués au dos d'un grand "X" ou de caractères hébreux, puis placés contre un mur. C'est ainsi que 4 000 à 5 000 hommes ont été arrêtés, dont moi-même, mes deux confrères norvégiens, et la totalité du personnel médical masculin de la Société du Croissant rouge palestinien à Sidon. J'ai appris par la suite que la même scène s'était déroulée à Tyr, et que le personnel de la Société du Croissant rouge palestinien de cette ville avait connu le même sort.

Cette expérience a été la plus terrifiante de toutes. On peut apprendre à s'accommoder des combats, mais lorsque l'on est confronté à une personne dont le visage est dissimulé par un masque, on ne peut se défendre. On ne peut répondre à l'accusateur ... ni même essayer de s'expliquer. On ne sait pas ce dont on est accusé et on est totalement à la merci d'une dénonciation anonyme.

Après qu'on se fut saisi d'eux, les prisonniers ont été emmenés dans une école conventuelle et rassemblés dans la cour. Il y avait toujours de 500 à 600 prisonniers dans cette cour, et de nouveaux groupes de prisonniers ne cessaient d'arriver, alors que d'autres étaient emmenés ailleurs. Les conditions de détention étaient difficiles : les mains liées, une chaleur accablante, très peu d'eau et de nourriture. Les prisonniers étaient emmenés un par un dans une des trois salles de classe, qui étaient utilisées pour les interrogatoires. J'ai moi-même été interrogé à cinq reprises au cours des quatre jours que j'ai passés dans cette école. Au cours d'un de mes interrogatoires, j'ai pu entendre que l'on frappait un prisonnier dans la salle contiguë, et j'ai vu dans quel état il en est sorti : le visage tuméfié, les yeux pochés et du sang aux commissures des lèvres. Pendant ce temps, dans la cour, les prisonniers étaient en butte à la

violence aveugle et sauvage des 40 gardes israéliens : un prisonnier demandait de l'eau, il lui était répondu qu'il n'y en avait pas; s'il insistait, il était d'abord insulté puis un garde fendait la foule et commençait à le frapper. Les violences physiques allaient des simples coups de poing et coups de pied au passage à tabac à l'aide de bâtons, de tuyaux en plastique ou même de cordes garnies à leur extrémité d'écrous et de boulons : une version moderne du chat à neuf queues. Un Palestinien, le Dr Nabil, a été à un certain moment pendu par les mains à un arbre et battu. Un chirurgien iraquien, le Dr Mohammed Ibrahim, a été frappé sauvagement par plusieurs gardes, et est resté étendu au soleil, le visage enfoui dans le sable. D'autres chirurgiens et médecins ont également été roués de coups : le Dr Ahmed Soubra, un Libanais; les Drs Saifeddin, Mohammad Iman et Shafiq El-Islam, ressortissants du Bangladesh. Les deux Norvégiens et moi-même n'avons pas subi de violences. On ne m'a personnellement frappé qu'une fois. Il est évident qu'ordre avait été donné de ne pas nous brutaliser. Ce sont les Arabes, les Africains et les Asiatiques (Pakistanaï, Bangladaï et Indiens) au teint plus foncé qui ont été frappés le plus violemment.

J'ai vu quatre prisonniers battus à mort. Un soldat israélien m'a appelé pour que j'examine deux des cadavres. M. Berge a examiné deux autres cadavres et a vu qu'on en empilait cinq ou six autres dans une ambulance. Il m'est impossible de dire si les deux cadavres que j'ai examinés étaient parmi ceux que l'on a mis dans l'ambulance et je ne peux donc donner le chiffre exact des prisonniers qui ont été battus à mort au cours de ces quatre jours.

J'ai vu les officiers israéliens et même le gouverneur militaire de Sidon, un certain colonel Arnon Amozar, assister à ces passages à tabac sans intervenir. J'ai vu aussi plusieurs gardes israéliens essayer de s'interposer et, de fait, des altercations ont éclaté en plusieurs occasions entre les gardes qui se livraient à ces violences et ceux qui essayaient de les faire cesser.

A un certain moment, j'ai demandé à l'un des officiers qui m'interrogeaient à être détenu, si ma détention était absolument nécessaire, à l'hôpital de la Société du Croissant rouge palestinien de manière à pouvoir m'occuper de mes malades. L'autorisation m'en a été refusée. Mme Moeller, qui était restée à l'hôpital après que nous avons été emmenés en détention, a déclaré qu'un malade était décédé et que d'autres avaient été victimes de graves complications pour avoir été laissés sans soins. Les conditions de détention à la prison de Megiddo étaient bien meilleures; il y avait de l'eau et de la nourriture et nous n'étions plus attachés. Toutefois, seule une petite minorité des prisonniers était détenue à l'intérieur de la prison : les deux Norvégiens et moi-même, quelque 200 ressortissants égyptiens auxquels un officier israélien faisait répéter "Vive Begin!", et une personne qui avait la double nationalité libanaïse et autrichienne et avait passé plusieurs jours, avec plusieurs milliers d'autres prisonniers, sur des terrains attenants à la prison. Les conditions de vie y étaient semblables à celles que nous avons connues dans la cour d'école à Sidon : les prisonniers étaient attachés et laissés en plein air, la nourriture et l'eau étaient rationnées, et les passages à tabac continuel. Après deux jours passés dans la prison, on nous a mis des menottes et un bandeau sur les yeux et emmenés pour être interrogés pendant 48 heures dans une des nombreuses baraques situées dans le camp qui entourait la prison.

Finalement, le 20 juin au soir, on nous a emmenés à Tel-Aviv et remis en liberté au Bureau de liaison des attachés militaires étrangers.